Décembre 2020

Cfdt: framatome

FLEX-OFFICE

Framatome lance un projet d'évolution de la charte d'aménagement des bâtiments tertiaires (**Courbevoie et Lyon**) avec comme axe principal, le déploiement du **"flex-Office".**

Après une densification des étages en open-space subit par les salariés de Courbevoie, la Direction passe à la phase "flex-office" !

Retrouvez notre dossier

83%

des futurs managers estiment important d'avoir un bureau attitré.

Étude ESSEC Business School (2018)

Information et Consultation du CSEC

LANCEMENT OFFICIEL

Après le déploiement de l'accord télétravail au sein de notre Société, la Direction Générale souhaite aller encore plus loin avec le déploiement des espaces de travail en mode "Flex-Office".

Le 26 novembre, lors du CSEC, la Direction a lancé officiellement une information à l'ensemble des élus du CSEC.

FLEX-OFFICE

LE NOUVEL ART DE TROUVER SA PLACE

La Direction souhaite réorganiser et réaménager les espaces de travail et décide d'atopter le "flex-office" : le salarié n'a plus de bureau attitré mais chacun doit chaque matin trouver une place en fonction de ses besoins et des disponibilités. Parmi les nombreux espaces proposés : le bureau (ouvert ou fermé), la "cabine téléphonique" ou la salle de réunions qu'il devra réserver en amont - pour rencontrer ses collègues.

La Direction veut remettre en cause le principe de la demi-armoire par salarié et la remplacera par des armoires collectives. Les caissons individuels à roulettes disparaitrons au profit casiers-vestiaires.

ENTRE PRATIQUES ET RÉELLES NÉCESSITÉS

Au service du salarié, vraiment ? Si le "flex-office" fait l'objet de tant de critiques, c'est qu'il est presque toujours mis en place dans un souci de diminution des coûts corporate, puisque le nombre de place proposées est inférieur au nombre de salariés concernés.

Malgré de grands et beaux principes présentés, la Direction souhaite réaliser quelques économies au nom du travail moderne et collaboratif.

Ce fonctionnement va impacter :

- La façon de travailler à distance ou en présentiel ;
- Les relations entre collègues, managers, prestataires, etc ;
- Les équipements de communication (IT,audio, vidéo)

FLEX-OFFICE

La CFDT sera vigilante et formule ses recommandations

Notre première recommandation est de mener une analyse très fine **des besoins des salariés :** par service, par activité. L'analyse ne doit pas être globale, cela n'a pas de sens ! Il convient de se demander "pourquoi" un salarié vient au bureau : Est-il de passage ? Vient-il tous les jours ?

Se demander ensuite "pour y faire quoi ?". Dans notre domaine, au cours d'une journée, les activités sont variés et le salarié aura donc des besoins différents en termes d'espaces et de moyens : besoin d'une salle de réunion pendant 2 heures, répondre aux mails pendant 1 heure ou une simple place de bureau suffit, suivre une conférence téléphonique dans une cabine équipée, avoir des échanges réguliers avec les collègues de compétences complémentaires,...

Cette observation doit pousser la Direction à passer d'une réflexion globale à une réflexion "à l'heure près" de ces espaces car il peut y avoir "des pics de besoins" difficiles à gérer.

FLEX-OFFICE

Organisation : placer l'humain au cœur de la formule

Notre seconde recommandation est de savoir **quel est l'objectif recherché par la Direction**. L'objectif principal semble être la réduction des mètres carrés et donc des coûts. Une telle vision pour cette réorganisation va devenir préjudiciable au bon fonctionnement. La réduction des coûts ne doit pas être l'objectif prioritaire !
La Direction devra donc renoncer à certains objectifs de gain, pour que chacun puisse échapper à cette nouvelle source de stress lié à l'absence de bureau attitré lors de son arrivée dans l'établissement.

Impliquer tous les acteurs

Recommandation N°3 : **réaliser une étude complète en amont avec tous les acteurs** en présence dans l'organisation : managers, RH, organisations syndicales, CSSCT, CSSCTC, juristes, services généraux et surtout **les salariés concernés...**
Cette multiplication des acteurs peut faire peur. Elle est pourtant indispensable au bon déroulement du projet et permet l'élaboration d'une solution optimale, si il y en à une !

FLEX-OFFICE

Expérimenter et analyser

Lancer une expérimentation est notre 4ème recommandation. Il est vital avant de déployer une organisation en "flex-office" d'expérimenter cette organisation dans un service test avant de l'étendre et de l'imposer à tout le personnel. Malheureusement, l'orientation prise par la Direction ne semble pas aller dans ce sens !

Il est important que la Direction prenne le temps et n'impose aucune échéance sur cette organisation. **Prendre le temps d'analyser, de proposer, de déployer et d'ajuster est un vrai gage de réussite. L'urgence est très mauvaise conseillère !**

L'option du droit à l'erreur

Il faut également que la Direction envisage la réversibilité partielle ou totale du projet. Une organisation jugée viable en théorie par la Direction peut s'avérer être un désastre une fois déployée.

Lancement d'une expertise

Ce projet majeur est imposé aux salariées par la Direction, le processus de consultation des élus au CSEC s'étalera sur 3 mois. Les élus du CSEC ont déclenché, à l'unanimité, le lancement d'une expertise indépendante afin de mesurer les conséquences sur :

- Les conditions et l'organisation du travail en flex-office
- La charge de travail
- L'aménagement des espaces et des environnements de travail
- les surfaces affectées
- Les ambiances physiques de travail (sonores, luminosité, ...)
- Les impacts sur le télétravail
- La prise en compte du handicap
- La sécurité
- L'hygiène
- La santé
- Les aspects psychosociaux
- Les collectifs de travail et les relations managériales
- Les difficultés spécifiques à la période de transition et d'adaptation

Retrouvez en intégralité, la déclaration des élus aux CSEC sur notre site internet "Dossier Flex-Office"

Cfdt:

FLEX-OFFICE

Cfdt:

FLEX-OFFICE

La CFDT est inquiète face au déploiement de ce projet, derrière de belles idées marketing, c'est l'équilibre de tous les salariés qui sera destabilisé !

N'HÉSITEZ PAS A NOUS CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATION

ADHÉREZ

Cfdt:

framatome

JAMAIS SEULS
JAMAIS SÉPARÉS
TOUJOURS
RELIÉS

Contact :

06.40.84.99.06

cfdtframatome.fr

CFDT FRAMATOME

cfdtframatome@gmail.com